

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 124 (1998)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nominations à l'EPFL

Le Conseil des EPF a récemment nommé les professeurs suivants à l'EPFL.

Christof Holliger, professeur assistant en biotechnologie environnementale

M. Holliger né en 1959, originaire d'Adliswil/ZH, a été nommé en qualité de professeur assistant au Département de génie rural. Il entrera en fonction le 1^{er} octobre 1998.

Ayant obtenu en 1984 le diplôme de biologiste à l'EPFZ, il est ensuite assistant du professeur A. Zehnder au Département de microbiologie de l'Université agricole de Wageningen (Pays-Bas), où il obtient son doctorat en sciences de l'environnement en 1992, avec une thèse concernant l'étude des bactéries qui catalysent la déchloration réductrice des composés chlorés observés dans l'environnement.

La même année il rentre en Suisse, engagé comme collaborateur scientifique et chef de groupe à l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (EAWAG) à Kastanienbaum (Lucerne). Il y poursuit ses recherches sur la déchloration réductrice et étudie en détail la physiologie et la biochimie des bactéries utilisant un composé chloré pour respirer. En outre, il dirige des travaux sur la réduction des composés nitroaromatiques, la réduction du fer, et la mathanogenèse psychrophile dans les sédiments des lacs.

Il a participé à la mise en place d'un centre de cours à Kastanienbaum et organisé un cours en biotechnologie environnementale et en écologie microbienne. Depuis quatre ans, il a une charge d'enseignement en microbiologie générale et appliquée à l'EPFZ.

Hauke Harms, professeur assistant en microbiologie des sols

Né en 1961, originaire de Geesthacht (RFA), M. Harms, a été nommé professeur assistant au Département de génie rural. Il entrera en fonction le 1^{er} septembre 1998.

Le nouveau professeur a terminé ses études de biologie à l'Université de Hambourg en 1988, avec un

travail de diplôme sur la dégradation bactérienne du di-benzofurane. Par la suite, il a travaillé au Département de microbiologie de cette Université. Sa recherche a porté sur l'étude de la dégradation microbienne des composés similaires à la dioxine. La décomposition enzymatique de la structure de dioxines et les voies de dégradation de plusieurs dioxines ont été mises en évidence pour la première fois. Toujours à l'Université de Hambourg, il a effectué des recherches sur la dégradation bactérienne d'explosifs et de pesticides.

Bénéficiant d'une bourse de l'Organisation européenne pour la recherche sur l'environnement, M. Harms est entré à l'Université agricole de Wageningen (Pays-Bas) en 1991 pour étudier et modéliser l'influence des composés du sol sur l'activité des bactéries dégradant des polluants. Il a en outre enseigné à l'*International Institute for Hydraulic and Environmental Engineering* à Delft (Pays-Bas).

Rentré en Suisse en 1993, il est engagé comme assistant par le professeur Alexander J.B. Zehnder à la chaire de biotechnologie de l'environnement de l'EPFZ. En tant que collaborateur scientifique, il y crée un cours pratique de microbiologie pour les ingénieurs en environnement et enseigne la microbiologie de l'environnement à l'EPFZ et à l'Université de Zurich. Par ailleurs, il met en place un groupe de recherche à l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (EAWAG), où il étudie le problème de la biodisponibilité des polluants pour les bactéries dans les sols et les eaux souterraines. Les résultats de ses travaux de recherche ont permis une modélisation plus précise des transports de polluants dans les systèmes environnementaux. Un autre élément essentiel de son travail a porté sur l'étude de l'interaction entre les bactéries et les surfaces réactives dans les systèmes terrestres et dans les systèmes de transport et d'épuration des eaux.

Auteur de trente publications dans des revues scientifiques de réputation internationale, M. Harms entretient une collaboration intensive avec des groupes de chercheurs dans toute l'Europe.

Lettre ouverte

Norme SIA 469 et terminologie

Dans le numéro 8 de *IAS*, M. Claude Grosgrin critique quelques termes de la Norme SIA 469 qui se sont glissés dans la version française.

Les mérites de M. Grosgrin dans le domaine du « mot juste » sont indéniables et je pense que le désir de modifier quelques expressions spécifiques est légitime; mais il convient de prendre en considération également les anciennes normes, la nouvelle génération des normes suisses et surtout les Eurocodes. Il me paraît peu judicieux de créer des termes sophistiqués

(quoique peut-être « corrects ») qui ne correspondent ni aux usages habituels, ni au langage des praticiens. Pour entrer dans les détails:

1. Conservation des ouvrages

Je suis d'accord avec M. Grosgrin que cette expression est erronée sinon absurde. Mais je comprends un peu les auteurs, qui ont voulu faire une différenciation entre « maintenance » (Erhaltung) et « maintenance » (Instandhaltung); cela découle clairement de la fig. 1 de la norme SIA 169.

2. Exigences

Contrairement au point 1, je soutiens vivement les traducteurs de la norme en question. En effet l'ENV

1991-1 « Bases du calcul et actions sur les structures – Partie 1 : bases du calcul » (3.3) ainsi que la norme SIA 160 (2 31 2, 3 31 1, 3 34 7) parlent d'« exigences » ; le terme proposé par M. Grosgrurin, à savoir « performance requise » aura ses mérites à l'Académie française mais pas dans le langage de tout le monde.

3. Aptitude au service

Là aussi l'ENV 1991-1 et la Norme SIA 160 se servent à plusieurs reprises du terme « aptitude au service ». D'autre part le mot « fiabilité », proposé par M. Grosgrurin, prend dans l'ENV 1991-1 un sens tout fait différent : « fiabilité » désigne « Zuverlässigkeit » (voir art 2 de l'ENV), ce qui n'a rien à voir avec « Gebrauchstauglichkeit ».

Il est alors logique que « Anforderungen an die Gebrauchstauglichkeit » se traduise par « exigences d'aptitude au service » ou encore « exigences en matière d'aptitude au service ».

4. Maintenance

Ce terme, désignant « Instandhaltung », est utilisé dans l'ENV 1991-1 (2.5 (3)P) ainsi que dans d'autres normes publiées par le CEN. Comme le mot « résistance », par exemple, « maintenance » peut prendre deux significations différentes ou même plus.

5. Vérification

En effet la traduction du terme « Überprüfung » par « vérification » est plutôt maladroite ; d'autre part le terme proposé par M. Grosgrurin (examen conclusif ne reflète pas correctement les travaux prescrits dans la norme SIA 469. Je proposerais « examen (contrôle) visuel », ce qui décrit effectivement les travaux exécutés sur place.

Les propos de notre correspondant posent une question fondamentale : des termes erronés ou ambigus doivent-ils être conservés de toute éternité, parce qu'ils ont un jour trouvé leur chemin dans un document de caractère (semi-)officiel, de surcroît dans un domaine relativement spécialisé, ce faute de rigueur à un moment donné ? Au lecteur de juger !

En utilisant dans une norme le mot « aptitude » appliqué à un ouvrage, alors qu'il est clairement réservé par la langue française à des personnes, les ingénieurs documentent simplement le manque de culture qu'on leur reproche, hélas parfois de façon justifiée. Il est vrai qu'un mot peut revêtir des sens différents ; il est toutefois souhaitable que dans le cas d'une traduction, on respecte une certaine logique. Cela n'est pas le cas pour « Instandhaltung » traduit par « maintenance ». Hérité de l'anglais et utilisé depuis belle lurette en aviation, il s'applique à l'ensemble des travaux permettant d'assurer le bon état d'un matériel et non à une intervention ponctuelle. Il ne viendrait pas à l'idée de germanophones de traduire « maintenance » par « Instandhaltung » : « Wartung » ou « Unterhalt » sont appropriés. Un atelier de maintenance devient « Unterhaltsbetrieb », aussi bien dans l'usage courant que dans la terminologie officielle.

L'intervention de M. Zimmermann est toutefois positive à deux titres : elle reconnaît le bien-fondé de certaines critiques de M. Grosgrurin (on espère qu'il en sera tenu compte) et documente l'intérêt des ingénieurs à disposer d'un vocabulaire précis et correct, donc l'opportunité de ne pas laisser passer n'importe quel terme issu d'une traduction.

Klaus Zimmermann, Muri/BE

Jean-Pierre Weibel

Fin de la partie
rédactionnelle

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées PQ : préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Province autonome de Bolzano (Italie)	Université de Bolzano, CP	Architectes et ingénieurs établis ou domiciliés au moment de l'ouverture dans l'Union européenne, en Suisse ou au Liechtenstein	29 juin 1998	
EUROPAN, Paris	Les nouveaux paysages de l'habitat – déplacement et proximité	Architectes de moins de 40 ans. Renseignements : secrétariat European Suisse, IREC-DA/EPFL, c.p. 555, 1001 Lausanne, tél. 021/693 42 06	30 sept. 98 (6 juil. 98)	7/98 p. 111

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.